

# OFFRE D'EMPLOI

PRÉPOSÉ À LA MAINTENANCE GÉNÉRALE - CL. II POSTE DE JOUR - 40 HEURES / SEMAINE DÈS MAINTENANT

## Joignez une équipe qui transforme l'avenir!

SALAIRES COMPÉTITIFS

MILIEU DE VIE HUMAIN

RÉGIME DE RETRAITE ET ASSURANCES COLLECTIVES

# COLLÈGE BOURGET

PROGRAMME DE SANTÉ FT DE BIEN-ÊTRE

INSTALLATIONS SPORTIVES
À DISPOSITION

### SENTIMENT D'APPARTENANCE

DESCRIPTION DE LA TÂCHE

Relevant du directeur des ressources matérielles, le rôle principal du préposé à la maintenance générale – classe II consiste à effectuer des travaux de manutention, mais aussi de transformation, de réparation, de construction, de finition et d'autres travaux généraux (peu complexes) à partir de matériaux en bois, en métal, ou autre, avec des outils manuels ou mécaniques. Ses services peuvent également être utilisés pour effectuer des travaux reliés à la plomberie domestique de l'établissement, en collaboration avec le préposé à la maintenance spécialisée (plombier).

- Effectuer des travaux généraux et peu complexe au niveau de la transformation, de la réparation, de la construction, de la démolition, de la finition, de la pose et de l'entretien du matériel, d'équipement ou du bâtiment.
- Effectuer le montage et le démontage d'échafaudages, de charpentes mineures ou de structures nécessaires pour l'entretien et la réparation du bâtiment.
- Effectuer la fabrication et la réparation de meubles peu complexe, d'armoires, de tablettes ou autres ouvrages en bois.
- Effectuer des travaux d'assemblage, de collage, de sablage, de soudure et d'ajustage de matériel, de structures, de meubles ou d'autres ouvrages.
- Réparer les fenêtres, les portes, les meubles ou toute autre installation qui se situe dans les bâtiments du Collège.

SITE MAJESTUEUX

- Effectuer l'installation ou le déplacement d'équipement, de matériel ou de structure légère.
- Effectuer diverses tâches de manutention, ex.: chaises, tables, pupitres, bureaux, boîtes etc.
- Fixer et installer des aires de jeux sur le campus et s'assurer que le tout soit sécuritaire pour les élèves.
- Disposer dans un container toutes les poubelles du campus, matériaux, sacs, appareils ménagers, meubles, etc.
- Effectuer des travaux reliés à la plomberie domestique de l'établissement, en collaboration avec le préposé à la maintenance spécialisé (plombier). Peut également être appelé à effectuer des tâches d'entretien ménager, au besoin.

SOUMETTEZ VOTRE CANDIDATURE AVANT LE 28 NOVEMBRE 2025:

ressourceshumaines@cbourget.ca



# **OFFRE D'EMPLOI**

PRÉPOSÉ À LA MAINTENANCE GÉNÉRALE - CL. II POSTE DE JOUR - 40 HEURES / SEMAINE DÈS MAINTENANT

### Joignez une équipe qui transforme l'avenir!

### DESCRIPTION DE LA TÂCHE (SUITE)

- Entretenir le terrain extérieur du campus, qui comprend aussi les aires de jeux, les stationnements et les gazons (incluant le déneigement).
- Assumer toute autre tâche que le directeur des ressources matérielles peut lui confier ou qui est nécessitée par les besoins de ses fonctions.

#### **QUALIFICATIONS REQUISES**

- Scolarité : DES complété ou formation équivalente.
- Détenir des cartes de compétences de la CCQ (plomberie) sera considéré comme un atout.
- Année d'expérience : Détenir de l'expérience en maintenance générale et, toute expérience en plomberie domestique sera considérée comme un atout.
- Être fiable et en bonne condition physique.
- Être capable de gérer certaines priorités.
- Posséder quelques aptitudes d'ordre, de savoir-faire et de propreté dans le but de rendre son milieu de travail accueillant et propre aux yeux des élèves, du personnel et des visiteurs du Collège.

### HORAIRE DE TRAVAIL ET RÉMUNÉRATION

Nombre d'heures par semaine : 40 heures

Du lundi au vendredi de 7 h à 12 h et de 13 h à 16 h

Taux horaire: 24,79\$

#### **INFORMATIONS**

Seules les personnes retenues dans le cadre du processus de sélection seront contactées.

Le Collège Bourget applique un programme d'accès à l'égalité en vertu de la *Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics*, et invite les femmes, les minorités ethniques, les minorités visibles, les Autochtones et les personnes handicapées à déposer leur candidature. À cet effet, des mesures d'adaptation peuvent être offertes.

Veuillez noter que le masculin est utilisé afin d'alléger le texte.

#### PERSONNES-RESSOURCES

Jean Liboiron Directeur des ressources matérielles Marie-Eve Laplante
Directrice des ressources humaines